

Banque Havilland (Monaco)

Société Anonyme Monégasque

au capital de 18.000.000 euros

Siège social : 3 et 9, boulevard des Moulins / 32 et 34, boulevard Princesse Charlotte - Monaco

BILAN AU 31 DECEMBRE 2011

(en milliers d'euros)

ACTIF	2011	2010
CAISSE, BANQUES CENTRALES, C.C.P.....	131	166
CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT.....	9 947	8 267
- CREANCES A VUE.....	5 189	2 009
- CREANCES A TERME	4 758	6 258
OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE	1 641	1 886
- CREANCES A VUE.....	1 641	1 886
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES.....	822	1 071
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	218	261
AUTRES ACTIFS	54	41
COMPTES DE REGULARISATION.....	148	4
TOTAL DE L'ACTIF	12 961	11 695
PASSIF	2011	2010
DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT.....	113	1 001
- DETTES A VUE.....	113	1 001
- DETTES A TERME	0	0
OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE	3 127	4 227
- DEPOTS A VUE.....	2 571	3 670
- DEPOTS A TERME	556	556
DETTES REPRESENTÉES PAR UN TITRE	0	0
AUTRES PASSIFS.....	299	517
COMPTES DE REGULARISATION.....	346	196
CAPITAUX PROPRES HORS FRBG	9 076	5 754
- CAPITAL SOUSCRIT	18 000	12 000
- REPORT A NOUVEAU (+/-).....	-6 246	-3 742
- RESULTAT DE L'EXERCICE (+/-).....	-2 678	-2 504
TOTAL DU PASSIF	12 961	11 695

HORS-BILAN AU 31 DECEMBRE 2011

(en milliers d'euros)

	2011	2010
ENGAGEMENTS DONNES.....	0	0
ENGAGEMENTS DE GARANTIE	0	0
ENGAGEMENTS RECUS.....	0	0

COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2011

(en milliers d'euros))

	2011	2010
+ Intérêts et produits assimilés	365	481
• Banques	304	386
• Clients.....	60	95
- Intérêts et charges assimilées.....	- 38	56
• Banques	- 13	33
• Clients.....	- 25	24
+ Commission (produits)	139	381
- Commission (charges)	- 12	40
+/- Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de négociation	13	42
+ Autres produits d'exploitation bancaire.....	5	3
PRODUIT NET BANCAIRE.....	472	811
- Charges générales d'exploitation.....	-2 857	2 978
• Charges de Personnel.....	-1 353	1 719
• Autres charges d'exploitation	-1 505	1 259
- Dotations aux amortissements et aux dépréciations sur immobilisations incorporelles et corporelles.....	- 292	344
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	-2 677	-2 511
RESULTAT D'EXPLOITATION	-2 677	-2 511
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔT.....	-2 677	-2 511
+/-Résultat exceptionnel	- 1	7
RESULTAT NET.....	-2 678	-2 504

NOTE D'INFORMATION SUR LES ETATS FINANCIERS
Banque Havilland (Monaco) S.A.M.

La note d'information et le détail des comptes du bilan et du compte de pertes et profits font partie intégrante des états financiers exprimés en euros.

I. DISPOSITIONS LEGALES ET PRINCIPES COMPTABLES RETENUS

Les comptes annuels (bilan, hors bilan, compte de résultat et annexes) de Banque Havilland (Monaco) ont été établis conformément aux dispositions du règlement n° 2000-03 du CRC, ainsi qu'aux principes comptables et méthodes d'évaluation généralement admis. Tous les chiffres repris dans les tableaux sont en Euros sauf mention particulière.

Banque Havilland (Monaco) S.A.M. a démarré son exercice comptable le 01/01/2011 et l'a clôturé le 31/12/2011.

II. REGLES D'EVALUATION

o Créances sur les banques, sur la clientèle

Ces éléments sont inscrits au bilan à leur valeur nominale à l'exception des créances et des engagements non monétaires comme les métaux précieux qui sont comptabilisés à leur juste valeur.

o Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont inscrites au bilan à leur valeur d'acquisition déduction faite des amortissements.

o Immobilisation incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont inscrites au bilan au coût d'acquisition. Elles sont amorties au compte de résultat sur la durée d'utilisation estimée. La méthode utilisée pour l'amortissement est la méthode linéaire.

o Autres passifs et comptes de régularisation

Ces sont les comptes transitoires dont l'incorporation au bilan s'impose pour permettre une répartition correcte des revenus et des charges entre l'exercice clôturé et l'exercice suivant.

o Conversion

Les créances, dettes, engagements hors bilan et intérêts courus libellés en devises sont convertis en euros au cours de change en vigueur à la clôture de l'exercice.

Les produits et les charges effectivement perçus ou payés en devises sont convertis en euros au cours du jour de paiement ou de réception des devises.

Les écarts résultant de ces conversions sont portés en résultat.

o Intérêts et commissions

Les intérêts et agios sont comptabilisés au compte de résultat prorata temporis. Les commissions sont, en revanche, enregistrées selon le critère de l'encaissement à l'exception de certaines commissions liées aux crédits à moyen et long terme, à l'escompte de papier commercial et à certains engagements hors bilan, assimilés à des intérêts.

o Résultats sur opérations de change

Les résultats sur opérations de change sont comptabilisés conformément au règlement 89-01 du Comité de la Réglementation Bancaire modifié par les règlements 90-01 et 00-02. Les gains et les pertes de change, qu'ils soient latents ou définitifs, sont constatés à chaque fin de période et enregistrés au compte de résultat.

Les positions de change sont réévaluées au cours du comptant à la date d'arrêt.

o Engagements en matière de retraites

Les pensions et retraites sont prises en charge par des organismes spécialisés auxquels sont régulièrement versées les cotisations patronales et salariales. Il n'est pas constitué de provision pour le personnel en activité au titre des indemnités de fin de carrière de droit à la retraite qui découlent de la convention monégasque du travail du personnel des banques. La charge est constatée sur l'exercice au cours duquel le départ à la retraite a lieu.

o Situation fiscale

La société entre dans le champ d'application de l'impôt sur les bénéfices dont le taux est de 33,33%, institué par ordonnance souveraine n° 3.152 du 19 mars 1964.

III. INFORMATIONS SUR LE BILAN

• Capital social

Le capital social est de 18 000 000 € divisé en 100 000 actions de 180 € de valeur nominale détenues à 99.99% par Banque Havilland S.A.

• Immobilisations

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	31/12/2011	31/12/2010
LIBELLE	MONTANT	MONTANT
DROIT AU BAIL	-800 000	-800 000
FRAIS DE RECHERCHE ET DE DEV.	-911 748	-911 748
AMORT. SUR RECHERCHE ET DEV.	890 119	640 780
TOTAL	-821 629	-1 070 968

IMMOBILISATIONS CORPORELLES	31/12/2011	31/12/2010
LIBELLE	MONTANT	MONTANT
ŒUVRE D'ART	-4 200	-4 200
INSTALLATIONS AGENCEMENT	-340 035	-340 035
AMORT. SUR INSTALL. AGENCEMENT	126 202	83 676
TOTAL	-218 033	-260 559

• Ventilation des postes du bilan selon la durée résiduelle

En Euro	Moins de 3 mois	De 3 mois à 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	TOTAL
ACTIF					
Etablissement de crédit (hors banques centrales)					
Créances sur les établissements de crédit	5 188 578			4 750 000	9 938 578
Créances rattachées	8 122				8 122
Comptes de la clientèle					
Créances sur la clientèle	1 641 380				1 641 380
Créances rattachées					
Valeurs non imputées					
TOTAL ACTIF	6 838 080	0	0	4 750 000	11 288 080
PASSIF					
Etablissement de crédit (hors banques centrales)					
Dettes envers les établissements de crédit	112 809				112 809
Dettes rattachées					
Comptes de la clientèle					
Comptes créditeurs de la clientèle	2 571 045			550 000	3 121 045
Dettes rattachées	6 417				6 417
Valeurs non imputées					
TOTAL PASSIF	2 690 271	0	0	550 000	3 240 271

• Comptes de régularisation

COMPTES DE REGULARISATION	31/12/2011	31/12/2010
ACTIF	MONTANT	MONTANT
TRANSITOIRE EVALUATION	0	0
CHARGES PAYEES D'AVANCE	-142 653	-2 987
DIFFERENCE EXECUTION	0	0
AVANCE FACT FOURNISSEURS	-5 685	-868
TOTAL	-148 338	-3 855
PASSIF	MONTANT	MONTANT
PRORATA LOCATION SAFE (TVA)	254	188
PROVISION CAC AUDIT FEES	65 536	42 454
CHARGES A PAYER	278 830	152 955
COMPTE D'ATTENTE	1 804	428
TOTAL	346 424	196 025

• Autres actifs et autres passifs

AUTRES ACTIFS/PASSIFS	31/12/2011	31/12/2010
ACTIF	MONTANT	MONTANT
FONDS DE GARANTIE MONACO	-11 125	-11 125
DEPOT DE GARANTIE AG IMMOB	-12 389	-5 320
CERTIF ASSOCIAT FONDS GARANTIE	-4 400	-4 400
FONDS DE GARANTIE DES DEPOTS	-12 265	-9 272
FONDS DE GARANTIE DES CAUTIONS	-10 640	-6 640
RECUP TVA	-2 527	-1 064
TICKETS RESTAURANT	-1 136	-2 960
TOTAL	-54 482	-40 781

PASSIF	MONTANT	MONTANT
TVA COLLECTEE	19 858	71 402
PASSIFS TRANSITOIRES	110 350	197 665
RETENUE GARANTIES FOURNISSEURS	18 833	18 833
TRANSITOIRE FISCALITE EPARGNE	2 483	1 569
SALAIRES	10 400	15 000
CHARGES SOCIALES	71 808	105 214
PROV CONGES PAYES	65 138	107 640
TOTAL	298 870	517 323

- Répartition des postes du bilan en euros et en devises

En Euro	Devises	EUR	TOTAL
ACTIF			
Caisse, Banques centrales	10 647	120 022	130 669
Opérations de trésorerie et interbancaires	863 003	9 083 696	9 946 699
Crédit à la clientèle		1 641 380	1 641 380
Immobilisations		1 039 662	1 039 662
Autres actifs et comptes de régularisation		202 820	202 820
TOTAL ACTIF	873 650	12 087 580	12 961 230
PASSIF			
Opérations de trésorerie et interbancaires	3 442	109 367	112 809
Dépôts de la clientèle	870 289	2 257 173	3 127 462
Autres passifs et comptes de régularisation		645 293	645 293
Capital social		18 000 000	18 000 000
Report à nouveau		-6 245 982	-6 245 982
Résultat de l'exercice		-2 678 352	-2 678 352
TOTAL PASSIF	873 731	12 087 499	12 961 230

IV. INFORMATIONS SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT

- Ventilation des commissions

En Euros	2011		2010	
	Charges	Produits	Charges	Produits
Nature des commissions				
Etablissements de crédit	6 680	98 657	8 341	95 773
Clientèle	4 674	139 158	31 438	285 403
TOTAL	11 354	237 815	39 779	381 176

- Frais de personnel

LIBELLE	31/12/2011	31/12/2010
TRAITEMENTS ET SALAIRES BRUTS	-1 044 993	-1 325 771
CHARGES SOCIALES	-265 412	-353 605
PROVISIONS CONGES PAYES	-42 502	-39 889
TOTAL	-1 352 907	-1 719 265

Effectifs :	9 dont 8 cadres	12 dont 10 cadres
-------------	-----------------	-------------------

V. INFORMATIONS SUR LE HORS BILAN

- Change à terme

En Euro	2011	2010
Opérations de change à terme		
Achats (à recevoir)	0	0
Ventes (à livrer)	0	0

- Engagements de garantie :

En Euro	2011	2010
Engagements de garantie	0	0

RAPPORT GENERAL
DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

EXERCICE SOCIAL
CLOS LE 31 DECEMBRE 2011

Messieurs les actionnaires,

Conformément aux dispositions de l'article 25 de la loi n° 408 du 20 janvier 1945, nous vous rendons compte, dans le présent rapport général, de l'accomplissement de la mission générale et permanente qui nous a été confiée, en vertu des dispositions de l'article 8 de la susdite loi, par décision de l'assemblée générale ordinaire du 31 mai 2011, pour les exercices clos le 31 décembre 2011, 2012 et 2013.

Les comptes annuels et documents annexes concernant la période du 1^{er} janvier 2011 au 31 décembre 2011, ont été arrêtés sous la responsabilité du Conseil d'Administration de votre société.

Notre mission, qui consiste à exprimer une opinion sur ces comptes annuels, a été accomplie selon les diligences que nous avons estimées nécessaires en fonction des usages de la profession, et nous a conduits à examiner les opérations réalisées par votre société, pendant l'exercice 2011, le bilan au 31 décembre 2011, le compte de résultat de l'exercice de douze mois, clos à cette date et l'annexe, présentés selon les prescriptions de la réglementation bancaire.

Ces documents ont été établis selon les mêmes formes et au moyen des mêmes méthodes d'évaluation que l'exercice précédent.

Nous avons vérifié les divers éléments composant l'actif et le passif ainsi que les méthodes suivies pour l'évaluation et pour la discrimination des charges et produits figurant dans le compte de résultat.

Notre examen a été effectué conformément aux normes de révision comptable généralement admises, qui prévoient que notre révision soit planifiée et réalisée de manière à obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne sont pas entachés d'irrégularités significatives. Une révision comptable comprend l'examen, par sondages, de la justification des montants et des informations contenus dans les comptes annuels, l'évaluation de leur présentation d'ensemble, ainsi que l'appréciation des principes comptables utilisés et des principales estimations faites par la Direction de la société. Nous estimons que nos contrôles étayaient correctement notre opinion.

Nous avons aussi vérifié les informations sur les comptes données dans le rapport de votre Conseil d'Administration, les propositions d'affectation des résultats et le respect par la société des dispositions légales et statutaires régissant le fonctionnement de ses organes sociaux.

A notre avis, le bilan, le compte de résultat et l'annexe ci-joints qui sont soumis à votre approbation, reflètent d'une manière sincère, en conformité avec les prescriptions légales et les usages professionnels, la situation active et passive de Banque Havilland (Monaco) SAM au 31 décembre 2011, ainsi que les opérations et le résultat de l'exercice de douze mois clos à cette date.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous souhaitons attirer votre attention sur le faible niveau d'activité de la banque, qui a encore régressé au cours de l'exercice 2011 et les pertes de l'exercice 2011, qui atteignent 2 678 milliers d'euros. Nous notons cependant que les projets évoqués dans notre précédent rapport

général, à savoir l'entrée d'un nouvel actionnaire et l'augmentation de capital de votre société, ont été concrétisés au cours de l'exercice 2011.

Nous n'avons pas d'autre observation à formuler sur les informations données dans le rapport de votre Conseil d'Administration relatives aux comptes.

Les propositions d'affectation des résultats sont conformes aux dispositions de la loi et des statuts.

Nos contrôles n'ont pas révélé d'infraction aux dispositions légales et statutaires régissant le fonctionnement des organes de votre société.

Monaco, le 7 mai 2012.

Les Commissaires aux Comptes,

Delphine BRYCH

Jean-Humbert CROCI
